

Lignes aériennes et élagage : Orange et les maires s'engagent

En marge du Congrès de l'Association des maires de France (AMF), c'est au Salon des collectivités locales, tenu également Portes de Versailles à Paris, que Philippe Van-Hoorne, président l'Association des maires de l'Orne (AMO), et Rémy Colaprete, délégué régional *Orange* pour la



Normandie, ont officiellement signé une convention pour l'élagage le long des routes, à proximité des lignes. **« L'enjeu est de taille »**, ont-ils insisté, aux côtés de Chafik Diab, directeur d'*Orange* en charge des relations avec les collectivités de l'Orne.

L'engagement scelle une coopération au titre de l'entretien de la végétation près des câbles aériens. L'objectif est de **« coordonner une démarche pérenne et homogène, pour prévenir l'endommagement des réseaux, dans le respect des prérogatives de chacun : opérateur, collectivité, riverain privé »**.

« Ce sont principalement les situations difficiles, à l'origine de blocages préjudiciables aux usagers, qui motivent cette expérimentation », assurent les signataires de la convention, mettant en avant **« le rôle prépondérant du référent élagage d'Orange, en termes de médiation et de communication aux plus près du terrain »**. La relation privilégiée opérateur-collectivité locale **« vise également une amélioration de la protection du réseau, qui peut passer par une étude en vue de procéder à l'enfouissement de la ligne »**.

La signature de cette convention départementale AMO/Orange, lance deux autres campagnes : la récupération des portables usagés et la mise en place par l'opérateur historique de formations relatives aux usages de l'Internet.